



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# Corrigé du sujet d'examen - BP Fleuriste - U13 - Conception et réalisation d'un travail floral - Session 2014

---

## Correction de l'épreuve U13 - Conception et réalisation d'un travail floral

---

**Diplôme : BREVET PROFESSIONNEL DE FLEURISTERIE**

**Séance : SESSION 2014**

**Durée : Non spécifiée**

**Coefficient : Non spécifié**

**Correction par questions**

Le sujet consiste à réaliser un décor de hall inspiré de la sculpture habitable « le Palais Lumière » de Pierre Cardin. Le candidat doit être capable d'utiliser les matériaux imposés pour construire un support et intégrer un travail floral.

### 1. Matériaux et accessoires imposés

**Objectif :** Identifier et comprendre les matériaux à utiliser pour réaliser le support et le décor floral.

Il est indiqué que les matériaux devant être apportés le jour de l'épreuve sont :

- 4 à 6 mètres de fer à béton (fer tord) ou tiges filetées avec boulons et colliers (diamètre 6 ou 8).
- 2 plaques de PLEXI INCOLORE de dimensions 100 x 50 x 3 mm.
- 2 plaques de contreplaqué extérieur de dimensions 100 x 50, épaisseur 18 ou 22 mm.
- Lumières autonomes (type LEDs); Bougies interdites.

Matériaux à apporter : - 4 à 6 mètres de fer à béton ou tiges filetées. - 2 plaques de PLEXI INCOLORE. - 2 plaques de contreplaqué. - Lumières autonomes.

### 2. Consignes relatives à l'épreuve

**Objectif :** Respecter les consignes données avant et durant l'épreuve.

- **Le candidat peut :** Découper, préparer les matériaux, peindre, vernir et habiller le support.
- **Le candidat ne peut pas :** Assembler les pièces, mettre en place l'hydratation avant le début de l'épreuve, utiliser d'autres matériaux que ceux fournis.

**Les consignes principales incluent :** - Découpe et préparation des matériaux autorisées. - Interdiction de fixer les éléments avant l'épreuve.

### 3. Dimensions imposées et transportabilité

**Objectif :** Savoir respecter les dimensions maximales pour le travail floral.

La réalisation florale et le support assemblé ne doivent pas excéder 2.50 mètres toutes dimensions confondues (longueur + profondeur + hauteur) et doivent être portables par le candidat en une seule fois.

Dimensions maximales : 2.50 mètres (longueur + profondeur + hauteur)

#### 4. Restrictions concernant l'hydratation

**Objectif :** Comprendre l'utilisation de l'hydratation dans le travail floral.

Aucun élément d'hydratation ne doit être fixé sur le support avant le début de l'épreuve. Les végétaux fournis doivent être intégrés conformément aux règles de glane, qui ne doit pas dépasser 25% des végétaux utilisés.

**Règles d'hydratation :** - Aucun hydratant fixé avant l'épreuve. - Glane autorisée, maximum 25% des végétaux utilisés.

### | Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps :** Préparez votre matériel à l'avance et pratiquez la réalisation du décor avant le jour de l'épreuve.
- **Types de raisonnements :** Pensez à l'harmonie visuelle et à la structure lors de l'assemblage.
- **Pièges fréquents :** Ne pas respecter les dimensions ou utiliser des matériaux non autorisés peut entraîner des pénalités. Vérifiez chaque étape pour ne pas faire d'erreurs.
- **Rappel de méthodes :** Pratiquez l'assemblage des supports selon les consignes et utilisez les ingrédients de manière réfléchie pour un impact visuel maximal.
- **Présentation des résultats :** Assurez-vous que le travail final est propre et bien fini. La qualité des détails est souvent notée.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.